

Ecrit par le 22 juillet 2024

Voulez-vous visiter le blog artistique d'Avignon ?

Blog artistique

La [Ville d'Avignon](#) a mis en place, en partenariat avec la [Fondation Calvet](#), un blog artistique. Tout au long du confinement les propositions seront très variées : visites virtuelles des musées d'Avignon, d'hôtels particuliers et des fameux Bains Pommer, vidéo de l'exposition Baroncelli. Des devinettes, des poèmes, des jeux, des incitations à dessiner et à se cultiver rythment cette nouvelle activité. A noter également un article de Dominique Vingtain, directrice du musée du Petit Palais et conservatrice en chef du Palais des Papes ayant pour thème : **1348-2020 : de la Peste Noire au Covid19.** **À voir [ICI](#)**

Archivons notre mémoire

Par ailleurs, Les archives de la Ville d'Avignon lancent une collecte des traces de nos vies confinées : photographies, films, enregistrements sonores, récits, journal de bord, œuvres inspirées de cette mise en retrait du monde, objets symboles... Les délais de communicabilité de ces archives très personnelles seront déterminés avec les donateurs, dans le respect du secret de la vie privée. archives.municipales@mairie-avignon.com

Plus de 200 structures d'enseignement artistique

Le Vaucluse compte plus de 200 structures dispensant un enseignement artistique. C'est à Avignon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Orange que l'on en trouve le plus grand nombre. Parmi elles, figurent 5 conservatoires labellisés par l'Etat comprenant un conservatoire à rayonnement régional qui propose les enseignements de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ce dernier, situé à Avignon et au Pontet, est associé à 8 écoles (4 en Vaucluse et 4 dans le Gard). Les autres établissements labellisés sont un conservatoire à rayonnement intercommunal à Apt et 3 conservatoires à rayonnement communal à Carpentras (musique et danse), Cavailon (musique) et Orange (musique et art dramatique).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Par ailleurs, on dénombre aussi 9 écoles gérées par des collectivités dont 6 écoles municipales à Bédarrides, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Mondragon, Pertuis (musique) et Sorgues (musique et danse) ainsi que 2 écoles intercommunales à Lapalud et Vaison-la-Romaine (musique et danse) et 1 école départementale située au Thor (musique et danse). A cela s'ajoutent près de 200 associations pouvant être soit spécialisées dans l'enseignement d'un domaine artistique, soit des structures socio- culturelles dispensant plusieurs activités sportives ou plastiques, comme les foyers ruraux ou les MJC (Maisons des jeunes et de la culture).

63 M€ pour la culture

Le Conseil régional de Provence- Alpes-Côte d'Azur s'est engagé à attribuer à la culture près de 63M€ millions pour l'année 2020. C'est ce que vient de rappeler Renaud Muselier, président du Conseil régional, lors d'une rencontre avec les représentants locaux des syndicats du Spectacle Vivant avec l'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant (USEP-SV), le Syndicat national des arts vivants (Synavi) et le Syndicat des musiques actuelles (SMA). Ce budget régional pour la culture est en augmentation de 18,6% par rapport à 2019. Il représente cette année 39M€ en fonctionnement et environ 24M€ en investissement. Ce montant représente 3,4% du budget global de la Région.

« Les actions développées par notre collectivité favorisent, non seulement les équipements structurants et les festivals emblématiques qui participent à l'attractivité de la région, mais également la création indépendante, le renouvellement des formes artistiques et les actions d'éducation artistique et culturelle ou d'égalité d'accès de tous à la culture », a expliqué Renaud Muselier.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Région souhaite également entamer une réflexion sur une nouvelle étape de la décentralisation culturelle en Provence-Alpes- Côte d'Azur dans le cadre de la rédaction du futur Contrat de plan Etat-Région 2021/2027.